La Roche-sur-Yon est élue « Capitale française de la Biodiversité 2021 »



La ville vendéenne de La Roche-sur-Yon devient la dixième « Capitale française de la Biodiversité ». Avec les 6 autres collectivités lauréates, elle offre un exemple frappant de restauration et de protection des cours d'eau et zones humides, essentiels à la biodiversité.

Le sujet de l'eau est central pour La Roche-sur-Yon qui se situe en tête de bassin versant avec des enjeux importants sur la qualité des masses d'eau, et qui compte une grande diversité de zones humides (125 km de cours d'eau, 550 zones humides, 454 mares référencées dont 70 sur le domaine public).

Consciente des enjeux et de la fragilisation des continuités écologiques aquatiques par l'urbanisation et l'activité agricole, la commune a fait le choix de les restaurer en développant la connaissance de la trame humide et bleue de son territoire : l'effacement d'ouvrages sur la rivière Yon a ainsi permis de rendre 6 km d'écoulement libre. Outre les changements de physionomie du cours d'eau, les bénéfices pour la biodiversité sont d'ores et déjà visibles avec une diminution de la pression des espèces exotiques envahissantes (flore et faune piscicole tels que poisson-chat et perche-soleil) et une meilleure qualité de l'eau. En plus de ces indicateurs, la présence de la Loutre en centre-ville est un signal fort de la qualité de l'environnement urbain.

Dotée d'une solide expertise interne, la commune s'appuie sur un diagnostic de terrain très fin associant de nombreux acteurs techniques et scientifiques (associations naturalistes, établissements d'enseignement supérieur et technique…). La modélisation de ses réseaux écologiques offre un outil opérationnel pour différentes politiques publiques (biodiversité, gestion des milieux aquatique et prévention du risque d'inondation, ressource en eau, urbanisme et aménagement du territoire…), et les travaux de gestion et de restauration des milieux naturels, souvent réalisés en régie, sont d'ampleur et variés.

Éducation à la nature, désimperméabilisation et requalification du milieu urbain complètent ce travail, à l'image de la place Napoléon, autrefois parvis minéral et transformée en lieu de vie et d'eau.

6 autres collectivités récompensées aux côtés de La Roche-sur-Yon :

- **Val-de-Vesle** (922 habitants, Marne), « Meilleur village pour la biodiversité 2021 »
- **Ungersheim** (2 341 habitants, Haut-Rhin), « Meilleure petite ville pour la biodiversité 2021 » (ex-aequo)
- **La Motte-Servolex** (12 390 habitants, Savoie), « Meilleure petite ville pour la biodiversité 2021 » (ex-aequo)
- **Lille** (232 787 habitants, Nord), « Meilleure grande ville pour la biodiversité 2021 ».
- **La communauté de communes Saône-Beaujolais** (35 communes, 44 277 habitants, Rhône), « Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2021 ».
- **La Celle** (350 habitants, Cher), prix « Coup de coeur du Jury ».

Retrouvez l'ensemble de ces lauréats 2021 lors du **webinaire « Eau & biodiversité »** qui se déroulera jeudi 9 décembre 2021 de 14h à 16h, renseignements et inscriptions.

L’édition 2022 du concours Capitale française de la Biodiversité est d’ores et déjà ouverte, communes et intercommunalités françaises sont invitées à candidater jusqu’au 31 janvier 2022 sur www.capitale-biodiversite.fr afin de faire connaitre et valoriser leurs réussites autour du thème **« Paysage & Biodiversité »**.

Liens utiles
Communiqué de presse
Contact

Florence Barreto / Emma Vega, Office français de la biodiversité – presse@ofb.gouv.fr tél. 06 98 61 74 85 - 07 63 11 21 51

Ludovic Provost, Plante & Cité – ludovic.provost@plante-et-cite.fr – tél. 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17

Gilles Lecuir, ARB îdF – gilles.lecuir@institutparisregion.fr – tél. 01 77 49 76 25 - 06 09 69 00 61